

LA LIBERTÉ

Depuis 1913



ACTUEL

SÉNAT

Le chef du Parti libéral du Canada, Justin Trudeau, a expulsé les 32 sénateurs libéraux de son caucus afin de les rendre plus indépendants.

A3

ACTUEL

MORRIS

C'est le Conservateur Shannon Martin, qui a remporté, sans surprise, les élections partielles de Morris. Mais c'est le Nouveau parti démocratique du Manitoba qui est le grand perdant. Commentaires et analyse.

A5

ÉCONOMIE

GRIPPE PORCINE

La diarrhée épidémique porcine pourrait causer de grandes pertes financières au Canada. Retour sur la situation au Manitoba.

A11

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
2,20 $ + TAXES

WWW.LA-LIBERTE.MB.CA

VOL. 100 N° 41 • 5 AU 11 FÉVRIER 2014
SAINT-BONIFACE

Clic sur les touristes



photo : Manon Bachelot

La Maison des artistes visuels francophones du Manitoba accueille jusqu'au 27 février l'exposition de Marie-Andrée Houde, l'*Avènement*. L'artiste montréalaise s'est promenée dans les plus beaux sites touristiques du monde afin de prendre des photos des touristes. Une façon pour l'artiste de capturer et de mieux comprendre le phénomène de tourisme de masse. **| Page B1.**

Citation DE LA SEMAINE

« Il m'a fallu, dans le passé, voter selon les politiques du Parti libéral. »

La sénatrice manitobaine, Maria Chaput, appuie la décision de Justin Trudeau d'expulser les sénateurs libéraux du caucus libéral. **| Page A3.**









Le SOMMAIRE

Dans nos écoles	A12-A13
Emplois et avis	A15
Petites annonces	A15
Jeux	B4
Nécrologies	B10

CAISSE GROUPE FINANCIER

Vers un renouveau technologique

Caisse Groupe Financier s'oriente vers une révolution technologique d'ici la fin de l'année 2014.

Wilgis AGOSSA
presse3@la-liberte.mb.ca


«Afin de se positionner pour satisfaire les besoins des membres d'aujourd'hui et du futur, le système bancaire sera changé au cours de l'année 2014 », a annoncé le président de Caisse Groupe Financier (CGF), Réal Déquier lors de l'Assemblée générale annuelle de l'institution financière tenue le 29 janvier dernier à Île-des-Chênes.


photo : Thomas Richard

Le directeur général de Caisse Groupe Financier, Joël Rondeau est fier d'annoncer des changements technologiques au sein de l'institution d'ici la fin de l'année.

Cette initiative est l'un des points inscrits dans le plan quinquennal 2012-2017 de l'institution. Ainsi, CGF compte apporter au cours de cette année des changements majeurs à l'ensemble de son système technologique. Et pour cause, « les méthodes de livraison des services financiers sont en évolution constante et les services en ligne et applications mobiles deviennent de plus en plus populaires », explique Réal Déquier.

« Nos systèmes existants seront changés en 2014 afin de créer un futur technologiquement à la hauteur », explique le directeur général de CGF, Joël Rondeau. Ces changements comprendront le remplacement non seulement du système bancaire, mais aussi du cœur du système informatique.

En somme, ces changements seront effectués sur « tous nos systèmes opérationnels », précise Joël Rondeau. Des changements qui faciliteront aussi les transactions. Déjà, le directeur général se réjouit de l'impact de cette révolution technologie à la Caisse. « Cette nouvelle technologie nous permettra d'améliorer notre offre de services électroniques, soit mobiles, et en ligne », souligne-t-il.

Bilan positif

Malgré un taux de croissance de l'économie locale très faible, la compétitivité du marché local et de nombreux autres défis économiques, CGF dresse un bilan positif de ses activités en 2013. « La situation de la Caisse est très positive », note Joël Rondeau.

En 2012, la Caisse a célébré son actif d'un milliard $. À la date du 30 septembre 2013, ce montant est passé à 1,12 milliard $ soit, « une augmentation de 10,5 % par rapport à l'année passée », précise Joël Rondeau. De plus, la Caisse note une augmentation des prêts et des dépôts qui ont permis à l'institution d'avoir une augmentation de 19 % par rapport à l'année dernière.

L'année financière de la Caisse a été aussi couronnée par de nombreux partenariats visant à l'épanouissement des jeunes, mais surtout à créer la relève de la Caisse.

ÉCONOMIE

ÉCONOMIE

L'industrie du porc à risque

La diarrhée épidémique porcine pourrait encourir des centaines de millions $ de pertes pour l'industrie du porc au Canada. Au Manitoba, les producteurs se mobilisent pour faire respecter davantage les protocoles de biosécurité.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

La confirmation, le 23 janvier dernier dans le comté ontarien de Middlesex, du premier incident canadien de diarrhée épidémique porcine (DEP), inquiète plus d'un producteur de porc au Manitoba. Surtout que d'autres cas ontariens du virus mortel et facilement transmissible ont été confirmés. (1)

« Dès que nous avons été informés du premier incident, le 24 janvier dernier, nous avons tenu une conférence téléphonique d'urgence avec des vétérinaires de la Province, indique le directeur général de Manitoba Pork, Andrew Dickson. Le but était d'évaluer la situation au Manitoba, et de discuter des mesures à prendre pour réduire la possibilité que la maladie ne se répande chez nous. »

En effet, la DEP est une maladie extrêmement infectieuse qui, tout en ne posant aucun danger pour les humains, a causé la mort de plus d'un millions de cochons aux États-Unis depuis qu'elle a été dépistée en mai de 2013. Une fois présente sur une ferme, la maladie peut faucher la totalité des porcelets âgés de trois à cinq semaines.

Le 30 janvier, le ministre canadien de l'Agriculture, Gerry Ritz, a autorisé l'importation du vaccin iDEP+, afin que les vétérinaires puissent s'en servir sur les troupeaux canadiens. Des études préliminaires indiquent que le vaccin iDEP+ facilite le développement, chez les truies, des anticorps nécessaires pour combattre la maladie.



Archives La Liberté

Dans une étable, la diarrhée épidémique porcine peut faucher tous les porcelets âgés de trois à cinq semaines.

En outre, Manitoba Pork et les producteurs ont discuté davantage des mesures à prendre les 5 et 6 février, lors du Manitoba Swine Seminar, tenu à Winnipeg.

« Étant donné le grand nombre de camions transportant des cochons des fermes infectées du Minnesota, le plus grand danger pour les producteurs manitobains est de provenance américaine », a indiqué Andrew Dickson.

« L'industrie canadienne vend plus de cinq millions de bêtes chaque année aux États-Unis, souligne le vice-président et chef d'exploitation de l'entreprise d'alimentation HyLife, Claude Vielfaure. Nos camions reviennent vides, mais ils ont pris contact avec les bêtes possiblement infectées. Chaque semaine, les chances d'une contamination augmentent.

« Le plus inquiétant, c'est que lorsque la DEP infecte une étable de truies, il faut entre quatre à cinq semaines pour que ces femelles développent une immunité à la maladie, poursuit-il. L'étable doit donc être bien nettoyée, et fermée durant cette période de stabilisation. Pour HyLife, dont les opérations porcines sont de grande envergure, la fermeture complète de nos opérations représenterait environ 20 millions $ en revenus perdus. Si l'industrie canadienne était profondément touchée, les pertes pourraient se chiffrer dans les centaines de millions $. »

À présent, environ 35 % de l'industrie américaine a été touchée par la DEP. Selon Claude Vielfaure, la solution à la menace que représente cette maladie est de faire appel « à toutes les précautions possibles ». « Les protocoles de biosécurité doivent être strictement respectés, affirme-t-il. Nos camionneurs doivent se doucher chaque fois qu'ils visitent une étable. Les camions doivent être lavés et désinfectés. Chez HyLife, nous sommes confiants que nous respectons toutes les consignes. Nous estimons que nous pourrons éviter des incidences de la DEP. Mais nous sommes vigilants. »

Au moment d'écrire ces lignes, quatre cas de DEP avaient été signalés en Ontario.

FRANCOFONDS

35 ans de succès!

Wilgis AGOSSA
presse3@la-liberte.mb.ca

La célébration du 35e anniversaire de Francofonds a été un succès. C'est le bilan fait par les responsables de la fondation communautaire du Manitoba français à la fin de cette année anniversaire. « Nous sommes ravis des résultats de cet anniversaire, affirme la présidente du Conseil d'administration, Solange Buissé. Ça a été un vrai succès!

« Avec la collaboration et l'appui d'un grand nombre de personnes, nous avons pu consolider nos activités de prélèvement de fonds et, ainsi, augmenter le capital de la communauté au-delà du seuil de six millions $ », ajoute-t-elle.

Un succès qui a été rendu possible grâce à la contribution de la communauté, mais aussi des organismes communautaires dont Caisse Groupe Financier qui était le partenaire principal de Francofonds pour la célébration de cet évènement. Solange Buissé rappelle d'aillleurs que le rôle de Francofonds est « d'appuyer du monde qui veut donner à la communauté ».

« La raison d'être de la fondation communautaire du Manitoba français est de supporter la communauté et assurer sa longévité, renchérit-elle. Mais sans les fonds et la donation des membres de la communauté, ceci n'existerait pas, car il n'y a aucun fonds public à Francofonds ».

Le 35e anniversaire de Francofonds a justement permis à la fondation de faire des prélèvements de fond. Au cours de l'année, sept nouveaux fonds ont été créés. De même, les activités comme Chefs en plein air et la première édition de la Classique caisse ont contribué à aider Francofonds à « prélever environ un demi-million $ », note Solange Buissé.







ÉCOLE SAINTE-AGATHE

Bouledogues français

Daniel BAHUAUD
SAINTE-AGATHE



photo : Gracieuseté de l'école Sainte-Agathe

De *vrais* bouledogues français (première rangée assis par terre) : Logan Barnabé, Allison Martel-Raffard, Mathéo Cassagne, Malaya Gertly, Caitlyn McWilliams, Ember Klassen, Mila Houle et Abigail Shotton. Deuxième rangée: Samuel Déquier, Dany Dupuis, Liam Poirier, Josée Dumesnil, Cloé Langevin, Céleste Everhardus et Kyle Nordick.

Les élèves de la 5e à la 9e année de l'école Sainte-Agathe ont entamé une importante prise de conscience culturelle grâce au programme de français *Un dogue, deux dogues, 100 dogues*.

Lancé le 18 novembre dernier, *Un dogue, deux dogues, 100 dogues* avait pour but d'encourager les élèves à parler en français dans les couloirs de l'école en leur offrant la possibilité de mériter des billets à l'effigie de l'amusante mascotte de l'école, le bouledogue. « Chaque fois qu'un membre du personnel prenait note du parler français d'un élève, on lui remettait un bouledogue, explique la directrice, Lucille Daudet-Mitchell. Une fois que cet élève avait récolté dix billets, il recevait une petite récompense. »

De plus, en accumulant 100 billets, chaque classe participante pouvait obtenir une récompense de groupe. Ainsi, le 21 janvier dernier, les élèves ont fait une partie de cache-cache à la grandeur de l'école.

« Non seulement les jeunes se sont amusés, mais on a remarqué une grande amélioration du parler français dans notre école », fait remarquer Lucille Daudet-Mitchell.

Un dogue, deux dogues, 100 dogues ne s'en est pas tenu à encourager les jeunes à parler en français par le biais de petites récompenses amusantes. En plus des billets, des récompenses et du jeu collectif, le 22 janvier dernier, l'école a invité l'agent à la programmation culturelle de la Division scolaire franco-manitobaine, Stéphane Tétreault, à s'adresser aux élèves des 5e et 6e années, ainsi qu'à ceux de la 7e à la 9e année.

« Monsieur «T» nous a proposé des activités amusantes et une discussion pas mal franche sur la francophonie et notre rôle dans son avenir, indique une élève de 8e année, Josée Dumesnil. J'ai appris qu'à comparer aux anglophones, on n'est vraiment pas bien nombreux. On devrait être plus fiers de notre langue et on devrait travailler pour promouvoir le français. »

« *Un dogue, deux dogues, 100 dogues* m'a aidé à comprendre que je veux continuer de parler en français », déclare à son tour un élève de 7e année, Dany Dupuis.

Et à un élève de 7e année, Kyle Nordick, de conclure : « On peut être des leaders chez nous en apprenant plus au sujet du leadership et en étant de meilleurs francophones. »

ÉCOLE JOURS DE PLAINE

La technologie au service de l'apprentissage

Daniel BAHUAUD
LAURIER



Gisèle LaFlèche.

photo : Daniel Bahuaud

Depuis la dernière rentrée scolaire, les quelque 35 élèves de la maternelle à la 8e année de l'école Jours de Plaine reçoivent, chaque semaine, une formation à distance en musique.

Grâce au logiciel Lync – qui s'apparente à Skype – ainsi qu'à un microphone haut de gamme, à une caméra et à un système d'écouteurs, sans parler d'un nouveau service Internet à haute vitesse, les jeunes peuvent voir et entendre l'enseignante de musique, Gisèle LaFlèche, et interagir avec elle alors qu'elle se trouve à l'école Précieux-Sang, à Saint-Boniface.

« La technologie est vraiment facile à utiliser, souligne l'enseignante. Avec ces outils, je peux faire une démonstration de flûte à bec pour les élèves de 4e, 5e et 6e années, ou encore apprendre aux petits de la maternelle de nouveaux pas de danse.

« Au début, nous avons eu quelque petits pépins technologiques, poursuit-elle. Jusqu'aujourd'hui, le signal est décalé d'à peu près une seconde. Lorsque je fais chanter les jeunes, je dois tenir compte du délai. Et nous devons tous nous concentrer. Mais je m'y suis accoutumée. »

Pour leur part, les élèves affirment adorer les séances de musique. « Madame Gisèle nous aide beaucoup, déclare une élève de 4e année, Amy Gudmunson. Au début de l'année, on l'a accueillie à l'école. Pendant la visite, elle nous a donné une bonne leçon de flûte à bec. On a appris un petit morceau, *Petit pain chaud*. Depuis, elle nous fait des démonstrations qu'on peut voir sur un écran. On l'imite. C'est comme si elle était dans la classe. »

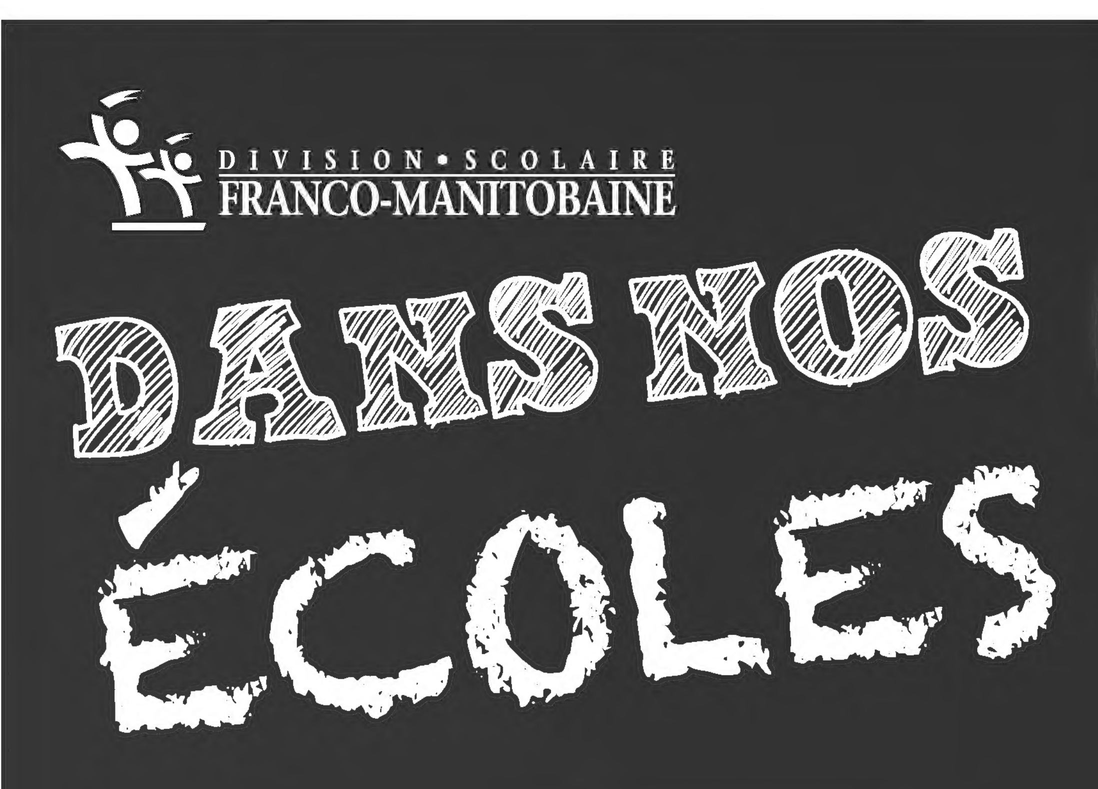
« Mme Gisèle est capable de nous corriger, ajoute à son tour une élève de 3e année, Emma Fox. Quand on chante en groupe, elle est même capable d'identifier l'élève qui a des difficultés. Une chose qu'elle fait c'est de nous encourager à nous aider entre nous. C'est amusant et on apprend mieux comme ça. Et puis nos enseignants apprennent avec nous. Ils nous encouragent et nous aident entre les classes. »

De plus, grâce au cours de musique à distance, l'école Jours de Plaine a pu organiser un concert de Noël haut en couleur.

« Au lieu de juste chanter, on a présenté des pièces de flûte à bec et de xylophones, indique une élève de 2e année, Gracie McLaughlin. Les parents étaient impressionnés. »

De fait, l'école prépare deux spectacles printaniers, qui seront offerts aux résidants du Foyer Gendreau, à Sainte-Rose-du-Lac, et du centre Les nouveaux horizons, à Laurier.

« Dans nos petites écoles rurales, la technologie et l'expertise de Gisèle LaFlèche sont des appuis essentiels, déclare à son tour la directrice, Leah Delaurier-Bray. Notre personnel appuie l'enseignante, qui nous communique clairement ses objectifs pédagogiques, ce qui leur permet d'aider et d'évaluer les élèves. C'est une initiative formidable de la Division. »



ÉCOLE ACERTE

Un jalon important

Daniel BAHUAUD
SAINT-BONIFACE



photo : Gracieuseté de l'école Lacerte

Un groupe d'harmonie de l'école Lacerte en concert le 28 janvier dernier.

Plus de 230 personnes ont convergé, le 28 janvier dernier, vers la salle Pauline-Boutal du Centre culturel franco-manitobain (CCFM), à Saint-Boniface, pour assister au concert de guitare et d'harmonie de l'école Lacerte.

La soirée, qui s'est avérée un franc succès, a permis aux élèves des 6e à 8e années de relever le défi de se présenter sur scène pour jouer devant un public.

« C'est un de nos grands objectifs, souligne la directrice des ensembles d'harmonie de l'école, Chantal Courcelles-Lancaster. La musique, après tout, est un art performant. C'est un défi pour un bon nombre de nos jeunes de se présenter sur scène, mais un concert est aussi une occasion pour eux de célébrer leur progrès. Et nos musiciens-apprenants se sont bien tirés d'affaire. »

« Je suis à ma première année de guitare, souligne un élève de 6e année, Taylor Pineau. On a beaucoup pratiqué nos morceaux avec notre enseignant, Guy Michaud. Heureusement qu'on a eu la chance de bien nous préparer, avec une grande répétition générale au CCFM. Quand on est monté sur scène pour jouer un menuet de Mozart, un thème de Dvorak et *Hola Holé* et *Le temps passe* de Vincent Vallières, on n'était plus nerveux. »

Les élèves plus expérimentés ont pour leur part apprécié l'occasion de vanter leurs habiletés musicales.

« Le 17 janvier dernier, au Festival solo et ensemble de la Manitoba Band Organisation, à Winnipeg, l'ensemble de la 8e année a remporté une médaille d'or, souligne une flûtiste du groupe, Tessa Robert-Betzold. C'était notre chance de présenter notre morceau gagnant, *Counting Stars* de One Republic, à nos parents et amis.

« J'adore faire partie d'une harmonie scolaire, poursuit-elle. Chaque année, on s'améliore. En travaillant ensemble très fort, on apprend des morceaux plus complexes et on diversifie notre répertoire. »

L'enseignant de guitare, Guy Michaud, se dit « plus que satisfait » du concert. « L'école Lacerte mise beaucoup sur sa programmation musicale, indique-t-il. Elle a une équipe du tonnerre. Pour mes élèves de 6e année, ça a été un jalon important d'être sous les feux de la rampe, dans une grande salle de calibre professionnel. Et pour tous les élèves, et leurs enseignants, c'était une expérience vraiment amusante. »



Tessa Robert-Betzold
8e année
École Lacerte

CITATION DE LA SEMAINE

« J'adore faire partie d'une harmonie scolaire. Chaque année, on s'améliore. En travaillant ensemble très fort, on apprend des morceaux plus complexes et on diversifie notre répertoire. »

AVIS AUX DIRECTIONS, PERSONNEL ET PARENTS DE LA DSFM

Vous voulez faire la promotion de vos évènements scolaires? C'est facile! Vous n'avez qu'à faire parvenir l'information au 237-4823, poste 211, ou à ***ecoles@la-liberte.mb.ca*** *avant 12 h le jeudi précédant la date de parution.*

Les pages Dans nos écoles sont une réalisation de La Liberté en collaboration avec les professionnels et les élèves de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM).

www.dsfm.mb.ca

À noter

Pour une liste complète des activités de la DSFM, consultez notre calendrier en ligne au **www.dsfm.mb.ca**.

ACTIVITÉS SCOLAIRES ET PARASCOLAIRES

- ☑ **LA LISTE - Tournois divisionnaires**
  Le jeudi 6 février, de 13 h à 15 h 30
  École communautaire Aurèle-Lemoine
  Le jeudi 13 février, de 13 h à 15 h 30
  Collège régional Gabrielle-Roy
  Le mercredi 19 février, de 13 h à 15 h 30
  École La Source
- ☑ **CAMP La Grippe, petites écoles**
  Camp Circle Square Ranch, Austin
  Du mercredi 5 au vendredi 7 février
- ☑ **JOURNÉE SANTÉ-VOUS BIEN!**
  Collège Louis-Riel
  Le 12 février de 9 h à 16 h
- ☑ **SOIRÉE FLÉCHÉE, le mardi 18 février**
  École Sainte-Agathe, 17 h 15
  Spectacle de Marijo et repas traditionnel
  Billets : 8 $ 204 882-2275 ou
  ste.agathe@dsfm.mb.ca
- ☑ **École Saint-Joachim**, 17 h et 18 h 15
  Spectacle de l'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge, repas traditionnel et activités extérieures
  Billets : 10 $ 204 424-5287 ou
  st.joachim@dsfm.mb.ca

CONGÉS

- ☑ **Journée d'administration**
  Le vendredi 14 février 2014
  École communautaire Gilbert-Rosset et école La Source
- ☑ **Journée Louis-Riel**
  Le lundi 17 février
  Toutes les écoles



Grâce à l'année exceptionnelle de notre 35e anniversaire, Francofonds a pu reverser 93 156 $ en subventions et 21 047 $ en bourses d'études. Merci de votre soutien inconditionnel!

DISTRIBUTION 2013

SUBVENTIONS

La Société historique de Saint-Boniface	7 992 $
Actionmarguerite	6 773 $
Le Cercle Molière	3 676 $
Fédération des aînés franco-manitobains	3 489 $
Action médias (Concours de caricature)	3 000 $
Festival internation du conte (Fierté métisse)	3 000 $
L'Entre-temps des Franco-Manitobaines (site Web et activités)	2 000 $
Fédération des parents du Manitoba (projets variés)	2 000 $
La Société Saint-Jean-Baptiste de La Broquerie	2 000 $
Hôpital général de Saint-Boniface	1 979 $
Association des juriste d'expression française (Ateliers juridiques)	1 894 $
Bibliothèque Sainte-Anne	1 651 $
Service d'animation sprirituelle-USB	1 569 $
École Christine-Lespérance	1 530 $
Centre Flavie-Laurent (transport)	1 500 $
Conseil jeunesse provincial (Équipe MB)	1 500 $
Festival du Voyageur (Célébrations d'ouverture)	1 500 $
École communautaire Saint-Georges	1 467 $
Corporation Archiépiscopale Catholique Romaine de Saint-Boniface	1 403 $
La Maison Gabrielle-Roy (Écrivains en résidence)	1 373 $
La Maison des artistes (Ouvert à la communauté)	1 250 $
Pluri-elles	1 243 $
École Précieux-Sang	1 202 $
Conseil jeunesse provincial (PIC)	1 164 $
École communautaire Gilbert-Rosset	1 140 $
Le Club de l'amitié - La Broquerie	1 034 $
Association culturelle franco-manitobain (ACFM au Festival)	1 000 $
Centre culturel franco-manitobain (Café-concert d'Élise)	1 000 $
Comité d'embellissement du village (NDdL)	1 000 $
Foyer Notre-Dame	1 000 $
Réseau action femmes (25e anniversaire du Prix Réseau)	1 000 $
La Société historique de Saint-Georges	996 $
La Maison Gabrielle-Roy	945 $
Centre de la petite enfance de Sainte-Agathe	891 $
Collège Louis-Riel	887 $
Guid'amies (District Guide & Bonnes actions)	845 $
École Pointe-des-Chênes	815 $
CDEM (réinvesti dans le fonds)	812 $
Janine Grenier	812 $
Le Coin Amitié	759 $
École Sainte-Agathe	722 $
Habitat chez soi	720 $
École Lagimodière	763 $
Alliance chorale	750 $
Centre culturel franco-manitobain (Fête de la Saint-Jean-Baptiste)	750 $
Envol 91,1	750 $
Réseau communautaire (Tisser, broder, raconter)	750 $
Héritage Saint-Boniface	742 $
La Compagnie de LaVérendrye, inc.	678 $
École communautaire Réal-Bérard	678 $
Le Musée de Saint-Pierre-Jolys	665 $
Centre médico-social De Salaberry	611 $
Centre de la petite enfance et de la famille de Réal-Bérard (Marijo et les moineaux musicaux)	592 $
École Lacerte	589 $
La Chorale des petits intrépides	575 $
École régionale Saint-Jean-Baptiste	538 $
Cathédrale de Saint-Boniface (Projet Renouveau)	532 $
Centre scolaire Léo-Rémillard	514 $
Centre de la petite enfance et de la famille Gabrielle-Roy	500 $
Centre de la petite enfance et de la famille Lagimodière	500 $
Fédération des aînés franco-manitobains (Théâtre L'air du temps)	500 $
Scouts franco-manitobains (Formation des animateurs)	500 $
Comité culturel de Sainte-Anne	448 $
École Taché	444 $
La Garderies arc-en-ciel	400 $
Le Rendez-vous des pionniers - Sainte-Agathe	385 $
École Saint-Joachim	363 $
La Société historique de Lourdes	360 $
La Garderie des bambins	356 $
Salle du centenaire - Notre-Dame-de-Lourdes	350 $
École Roméo-Dallaire	237 $
École/Collège régional Gabrielle-Roy	230 $
École Noël-Ritchot	180 $

BOURSES D'ÉTUDES

Kit Muir	1 750 $
Lindsay Probert	1 750 $
Caryne Chartier	1 250 $
Rachelle Rocque	1 000 $
Meghan Waters	1 000 $
Renée Saurette (récipiendaire de la Bourse Laurent-Roy)	919 $
Valérie Marion	900 $
Dominique Grégoire	667 $
André Cadieux	650 $
Chantal Sorin	650 $
Margaux Roch-Gagné	650 $
Zachary Fowler	600 $
Alex Sabourin	600 $
Benjamin Funk	577 $
Noah Kosowski	550 $
Colin Cadieux	550 $
Martin Gautron	550 $
Stéphani Cooney	550 $
Chantal DeGagné	550 $
Jule Dubé-Smith	500 $
Jean Digbe	500 $
Richard Grenier	500 $
Stéphany Halikas	500 $
Christian Kuzdub	500 $
Emilie St. Hilaire	500 $
Chloé Leblanc-Todd	418 $
Colin Rémillard	410 $
Renée Saurette	269 $
Angélique Dauriac	400 $
Cédelynne Lachance	300 $
Brice Pambrun	300 $
Emmanuel Rafiki	237 $

La vision, la ténacité et la détermination de la collectivité nous inspire confiance et nous savons que nous dépasserons 10 millions, et probablement 20 millions $ un jour. La question n'est pas de savoir si nous allons le faire, mais plutôt quand.

205, boulevard Provencher | bureau 101 | Winnipeg (Manitoba) R2H 0G4
Téléphone : (204) 237-5852 | Sans frais : 1 866 237-5852 | Télécopieur : (204) 233-6405| frds@francofonds.org
www.francofonds.org

EMPLOIS ET AVIS

PETITES ANNONCES

RECHERCHE

Concierges occasionnels recherchés, pour travail la semaine (soirée) et les fins de semaine au CCFM. Personnes fiables et travaillantes. Envoyez cv à : operations@ccfm.mb.ca. **Préposé(e)s au bar et gérant(e)s de salles** également recherchés. Envoyez CV à : salles@ccfm.mb.ca. Info au 204.233.8972.
220-

À LOUER

APPARTEMENT 55+ : 80, rue St-Pierre, Saint-Norbert, 562 pi², 634 $/mois. Comprend : chauffage, eau, buanderie. Stationnement 25 $/mois. Tél. : 204-275-0901.
222-

APPARTEMENT disponible 1er mars. Une chambre à coucher. Chauffage et eau compris. 271 rue Traverse. 576,65 $/mois. Tél. : 204-782-1712.
223-

NOMBRE DE MOTS	20 mots et moins	21 à 25 mots	26 à 30 mots
Semaine 1	12,98 $	14,07 $	15,17 $
Semaine 2	20,68 $	22,90 $	25,10 $
Semaine 3	23,99 $	27,30 $	30,60 $
Semaine 4	27,30 $	31,71 $	36,12 $
Semaine 5	30,60 $	36,12 $	41,63 $
Semaine 6	33,92 $	40,53 $	47,15 $

Mot additionnel : 15¢ Photo : 15,17 $





Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Dorénavant les petites annonces seront automatiquement insérées sur le site Internet de *La Liberté* (la-liberte.mb.ca).



OFFRE D'EMPLOI

COMPTABLE

La Paroisse Cathédrale de Saint-Boniface est à la recherche d'un(e) comptable. Ce poste est à temps partiel, 24 heures par semaine. Le salaire est à négocier.

La personne doit avoir une formation en comptabilité (ou une expérience équivalente). **Entrée en fonction** : aussitôt que possible.

S.V.P. remettre votre curriculum vitae à Pascale Dalcq, gérante, avant midi le 11 février 2014.

Paroisse Cathédrale de Saint-Boniface
190, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7

Pour plus de renseignements et pour vous procurer la description de tâches, contactez Pascale au (204) 233-7304 ou pdalcq@cathedralestboniface.ca

TERRES DOMANIALES AGRICOLES À LOUER

Des terres domaniales agricoles sont actuellement à louer aux fins de culture. Ces terres sont situées dans les municipalités rurales suivantes :

DE SALABERRY, GILBERT PLAINS, PIPESTONE, RITCHOT, SPRINGFIELD, SWAN RIVER, WALLACE

La date limite de dépôt des offres de location pour culture est fixée au **21 février 2014 à 10 h** à l'adresse 308-25 Tupper Street North, Portage la Prairie, Manitoba, R1N 3K1.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec le bureau des terres domaniales le plus près de chez vous, ou téléphonez au **1-866-210-9589** ou consultez notre site Internet à l'adresse suivante : www.gov.mb.ca/agriculture/contact/crownlands.html **ou** www.clp.gov.mb.ca.





La Division scolaire Turtle River

est à la recherche d'un(e) candidat(e) pour combler un poste temporaire à l'École Laurier :

Enseignant (e) 100% maternelle et 1re année

L'entrée en fonction sera en vigueur du 7 avril 2014 jusqu'au 27 mars 2015.

Pour de plus amples renseignements veuillez communiquer avec la directrice, Mme Odile Brook au 204-447-2068.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à :

Mme Bev Szymesko
Directrice générale
Divsion scolaire Turtle River
C.P. 309
McCreary (Manitoba) R0J 1B0



Avis public

La Commission scolaire franco-manitobaine vous invite à la présentation/rencontre publique sur l'ébauche de son budget 2014-2015. Cette rencontre aura lieu selon les coordonnées suivantes :

Date : Le 24 février 2014
Heure : 19 h
Lieu : Bureau divisionnaire Lorette MB

La présentation sera diffusée dans certaines écoles de la DSFM. Si vous voulez participer à distance, s.v.p. nous contacter au 204-878-4424 poste 255.

Apprendre et grandir ensemble






AVERTISSEMENT POLYGONES DE TIR DE SHILO

Des tirs de jour et de nuit seront effectués aux polygones de tir de Shilo jusqu'à nouvel ordre.

Les polygones de tir sont des terrains sous le contrôle du MDN situés à environ 32 km au sud-est de Brandon et au nord de la rivière Assiniboine dans les cantons 7, 8 et 9; polygone 14 OMP, cantons 8, 9 et 10; polygones 15 et 16 OMP et cantons 9 et 10; polygone 17 OMP, dans la Province du Manitoba. Au besoin, une description détaillée de la propriété de Shilo peut être obtenue du Bureau du génie construction de la Base des Forces canadiennes Shilo.

Toutes les limites, voies d'accès, routes et sentiers menant aux polygones sont clairement marqués et ornés d'écriteaux d'ACCÈS INTERDIT. La chasse est dorénavant interdite aux polygones de tir de Shilo.

MUNITIONS ET EXPLOSIFS PERDUS

Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs similaires et leurs enveloppes peuvent causer des blessures ou entraîner la mort. Ne ramassez pas ces objets et ne les gardez pas comme souvenirs. Si vous avez trouvé ou si vous avez en votre possession un objet que vous croyez être un explosif, signalez-le à la police locale, qui prendra les mesures nécessaires pour l'éliminer.

Aucune personne non autorisée ne peut entrer dans ce secteur où tout accès est strictement interdit.

Par ordre du Sous-ministre

Ministère de la Défense nationale

Ottawa, Canada
17630-77

Canada

Ne cherchez plus!



Le gouvernement du Manitoba vous offre des possibilités, une grande diversité et une carrière enrichissante.

Pour en savoir plus sur les offres d'emploi actuelles, cliquez sur le bouton **« Emploi » sur le site manitoba.ca.**

Ce que vous pouvez attendre de nos offres d'emploi :

- Toute une gamme de carrières intéressantes et stimulantes;
- Un salaire compétitif;
- Un remarquable ensemble d'avantages sociaux;
- Des possibilités d'apprentissage, de développement professionnel et d'avancement continuelles;
- L'occasion de construire une meilleure province pour toute la population manitobaine.

Accès ATS – **1 204 945-1437**

Personnes. Mission. Progrès.



À VOTRE SERVICE

SERVICES

AVOCATS-NOTAIRES

ABONNEZ-VOUS À



OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	64,50 $ ❒	69,85 $ ❒
2 ans	107,35 $ ❒	119,70 $ ❒

Nom ______

Prénom ______

Adresse ______

Ville ______ Province ______

Code postal ______ Téléphone ______

Je choisis de payer par :

❒ Visa : ______ Expiration : ______

❒ MasterCard : ______ Expiration : ______

(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)

Chèque ou mandat poste :

(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de *La Liberté*)

C.P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105 Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

LA LIBERTÉ
Depuis 1913

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

Scannez ce code avec votre smartphone pour rencontrer notre équipe.




RÉSEAU SÉLECT
CMCA AUDITED

Directrice et rédactrice en chef : **Sophie GAULIN** | Rédactrice adjointe et projets spéciaux : **Lysiane ROMAIN** | Journalistes : **Daniel BAHUAUD** et **Camille HARPER-SÉGUY** (congé de maternité) | Journaliste et reporter de projets spéciaux : **Wilgis AGOSSA** | Journalistes stagiaires : **Manon BACHELOT, Chloé LE MAO** et **Thomas RICHARD** | Chef de la production : **Véronique TOGNERI** | Adjointe à la direction : **Roxanne BOUCHARD** | Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)**

Les bureaux sont situés au 420, rue Des Meurons, unité 105 et sont ouverts de 9 h à 17 h du lundi au vendredi | Toute correspondance doit être adressée à *La Liberté*, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4 | Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable. L'heure de tombée pour les lettres à la rédaction est le vendredi 12 h pour une possible parution le mercredi de la semaine suivante. | Veuillez noter que les chroniques publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteurs et pas forcément celle du journal | **Téléphone :** (204) 237-4823 | **Sans frais :** 1 800 523-3355 | **Télécopieur :** (204) 231-1998 | **Web :** la-liberte.mb.ca

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. | Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet : www.la-liberte.mb.ca
| **Courrier électronique :** ***Direction et lettres à la rédaction :*** la-liberte@la-liberte.mb.ca
| ***Communiqués de presse :*** redaction@la-liberte.mb.ca
| ***Abonnements :*** administration@la-liberte.mb.ca
| ***Département graphique :*** production@la-liberte.mb.ca

L'abonnement annuel : **Manitoba :** 64,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses) | **Ailleurs au Canada :** 69,85 $ (TPS incluse) | **États-Unis :** 180,50 $ | **Outre-mer :** 247 $ | Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach.**

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102

N° D'ENREGISTREMENT 7996

RETOURNER TOUTE CORRESPONDANCE NE POUVANT ÊTRE LIVRÉE AU CANADA à : C.P. 190, SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H 3B4

COURRIEL : la-liberte@la-liberte.mb.ca

ISSN 0845-0455

« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques, qui relève de Patrimoine canadien. » Canada

ACTUALITÉS

POLITIQUE FÉDÉRALE

Vers un Sénat indépendant?

L'expulsion des sénateurs du caucus libéral s'avère-t-elle un moment historique, ou coup de théâtre éphémère? Maria Chaput, Raymond Hébert et Michel Lagacé commentent.


Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Le chef du Parti libéral du Canada (PLC), Justin Trudeau, a surpris la colline parlementaire, sans parler de plus d'un sénateur, partisan libéral et commentateur politique, le 29 janvier dernier, alors qu'il a expulsé 32 sénateurs du caucus libéral – un geste visant à améliorer la performance du Sénat.

La mesure, qui a pour but d'entamer une réforme de la chambre haute sans toutefois changer la Constitution, a été chaleureusement accueillie par la sénatrice manitobaine, Maria Chaput.

« Justin Trudeau a pris une décision très courageuse, déclare-t-elle. Si le Sénat est pour demeurer, il doit être indépendant. Cela fait 11 ans que je suis sénatrice, et jamais la chambre haute n'a été aussi politisée. Cette situation a été exacerbée par le parti au pouvoir. Or, le jeu politique se fait au détriment des Canadiens que nous représentons. J'ai toujours été indépendante d'esprit, voulant servir entre autres la communauté franco-manitobaine. Mais il m'a fallu, dans le passé, voter selon les politiques du parti. Justin Trudeau a entendu les Canadiens, qui veulent un Sénat qui représente les régions, les femmes, les Autochtones et les minorités linguistiques. À mon avis, Justin Trudeau a fait un excellent premier pas dans le mouvement visant à réformer le Sénat. »

En effet, un sondage effectué le 30 janvier sur Internet par la firme Angus Reid Global semble indiquer que les Canadiens sont largement du même avis. Parmi les 1 503 électeurs sondés, 53 % approuvent de la décision de Justin Trudeau. Bien que 31 % estiment toujours digérer la mesure, seulement 16 % s'y opposent. En outre, 41 % des répondants qui affirment avoir voté pour le Parti conservateur lors des dernières élections fédérales l'approuvent. Plus étonnant encore, 70 % des répondants qui ont voté pour le Nouveau parti démocratique ont donné leur aval à la décision.

« Justin Trudeau est définitivement sorti de l'ombre avec cette initiative, fait remarquer le commentateur politique, Michel Lagacé. Comme chef, il se démarque clairement des autres, et ce bien longtemps avant l'élaboration d'une plateforme électorale. En ce sens, cela peut être chose positive pour le Parti libéral.

« Par contre, la décision d'éliminer les sénateurs du caucus libéral risque de faire du tort au parti, poursuit-il. Lors des prochaines élections, est-ce que les sénateurs qui ont toujours travaillé très fort pour le PLC se retireront-ils de l'arène politique? Le parti risque de perdre son expertise. De plus, on risque de décourager les organisateurs politiques qui militent pour la réussite de leur parti. Après des années de service, ils ne seront plus en lice pour une nomination au Sénat. »

Le politologue, Raymond Hébert, est du même avis. « Malgré la partisanerie à outrance que tout le monde déplore, le patronage politique n'est pas mauvais en soi, avance-t-il. La grande majorité des sénateurs, bien qu'ils aient été nommés par le premier ministre à titre de récompense pour leur service partisan, contribue de façon posée et rationnelle aux délibérations législatives. »

Raymond Hébert estime par ailleurs que cette tentative de réformer le Sénat comporte des risques. « La décision de Justin Trudeau est énorme, souligne-t-il. Il a décidé de transformer une institution canadienne – une transformation pourrait avoir des conséquences imprévues dans le fonctionnement du Sénat. On devrait procéder avec énormément de prudence lorsqu'on veut changer nos institutions fondamentales.



Justin Trudeau.


Maria Chaput.

Archives La Liberté

« Même à court terme, une foule de questions s'impose, poursuit-il. À présent, les sénateurs disposent d'un budget de 200 000 $ pour la gestion de leurs bureaux. Comment les sénateurs anciennement libéraux entameront-ils leurs recherches sans l'appui financier du PLC dont ils se prévalaient?

« Par ailleurs, Justin Trudeau a tranché la question unilatéralement, fait-il remarquer. La décision a été prise sans débat au sein de son parti et sans débat public. C'est ce que je déplore le plus. Il est possible que les partisans n'apprécient pas d'avoir été exclus de cette réflexion. Surtout que nous sommes à quelques semaines à peine du prochain congrès biennal libéral, qui aura lieu à Montréal du 20 au 23 février prochains. Ça risque de brasser au sein du PLC. »

De plus, les sénateurs expulsés veulent-ils devenir indépendants? « Certains ont exprimé le désir de former un caucus libéral sénatorial, indique Michel Lagacé. Ils seront enclins à voter en faveur de mesures préconisées par le Parti libéral. Il est donc peu convaincant d'affirmer que la solution de Trudeau soit une idée brillante. »

« On sera toujours d'un parti ou d'un autre, affirme Maria Chaput. Je demeure membre du Parti libéral. Mais je suis en faveur de l'expulsion des sénateurs du caucus libéral. La partisanerie sera grandement réduite. Elle influencera moins les décisions du Sénat. »

À l'heure actuelle, le Parti conservateur et le Nouveau parti démocratique n'ont exprimé aucun désir d'emboîter le pas avancé par Justin Trudeau.

On se rappellera en effet que le 1er février 2013, le premier ministre, Stephen Harper, a demandé à la Cour suprême d'étudier la question de la possibilité de réformer le Sénat sans avoir recours à un débat constitutionnel. La Cour suprême n'a pas terminé ses délibérations. Ainsi, du moins à présent, tout changement à la Constitution exigerait l'aval des Provinces.

Le Nouveau parti démocratique, quant à lui, préconise l'abolition de la chambre haute.

« La proposition du NPD est irréaliste, lance Michel Lagacé. À moins que la Cour suprême ne le dise autrement, il faudrait un amendement constitutionnel pour abolir le Sénat. En 2015, c'est à peu près impossible, voire utopique. Quant à la position conservatrice, la situation est moins claire. Chose certaine, en attendant la décision de la Cour suprême, je doute que Stephen Harper décidera de suivre l'exemple de Justin Trudeau. »

Maria Chaput voit la situation d'un autre œil. « Les Libéraux ne sont pas partisans du statu quo, lance-t-elle. Nous voulons la réforme. On a pris le premier pas. Si les autres partis ne suivent pas, ils devront faire face aux électeurs, en 2015. »

Éditorial



par Jean-Pierre Dubé
jpdube@la-liberte.mb.ca @jeanpierre_dube

Mettez vos culottes

Le changement de culture au Sénat canadien n'aura pas lieu. Du moins pas maintenant. Peu après avoir été libérés de leurs chaînes partisanes par le chef Justin Trudeau, le 29 janvier, les sénateurs libéraux se sont raccrochés aux jupes du parti.

La plupart sont tombés dans la partisanerie quand ils étaient petits. Pour eux, un votre libre ressemble à une chute libre, sans parachute, même si c'est par les airs qu'ils sont entrés au Sénat. Mais un troupeau de moutons peut-il produire des libres penseurs?

Comme les Communes, le Sénat est fondé sur la dynamique des partis. La lutte des idées, des influences et des pouvoirs est au cœur du modèle législatif. La partisanerie en est la fondation et la logique.

Telle est la vie publique, construite d'égos, de passions et d'ambitions. Elle ressemble parfois à la série télé *Game of Thrones*, l'impitoyable loi du plus fort. On voudrait que les sénateurs soient respectueux et indépendants? Autant demander la neutralité chez les partisans des Jets qui remplissent l'aréna de Winnipeg.

Le Chambre haute est censée jouer un rôle complémentaire à celui de la Chambre basse. On attend des sénateurs le discernement qui fait défaut aux députés, à la condition de leur donner le temps de réfléchir. On leur demande aussi de défendre les minorités et les régions, à la condition de leur permettre de retourner chez eux à l'occasion. Même si ces accrocs de politique souffrent d'étourdissements dès que, face au monde réel, ils s'éloignent de quelques kilomètres de la Colline parlementaire.

Les exemples de sagesse législative et de défense des minorités depuis 1867 justifient-ils la continuité de l'institution? Quelle est la raison d'être du Sénat depuis que les régions possèdent une multitude de lobbyistes et que les minorités officielles disposent d'une armée de groupes de pression financés à même les fonds publics?

Le principe de l'indépendance est pourtant fondamental en démocratie. Le système est construit pour maintenir un équilibre entre les divers pouvoirs : législatif, exécutif et judiciaire. Depuis quelques décennies, il a fallu renforcer considérablement l'arsenal de mécanismes pour garder l'administration sur le droit chemin.

Le Parlement canadien s'est donné pas moins de dix officiers indépendants, notamment le vérificateur général, le directeur du budget, le commissaire aux langues officielles, le commissaire à l'éthique et à la vie privée. Ça ne semble pas suffire. Mais apparenter le rôle de sénateur à celui d'officier ou de juge?

L'abus de pouvoir à Ottawa n'est pas nouveau. L'administration de Stephen Harper se distingue par ses pratiques répétées pour nier l'accès à l'information, museler les députés, étouffer l'opposition et ignorer les officiers du Parlement. On a vu l'exécutif intervenir de façon inappropriée dans les affaires du Sénat, transformant le scandale en crise d'intégrité.

Voilà pourquoi on tient des élections. Pour montrer la porte aux politiciens qui sont coupables d'outrages au Parlement.

Justin Trudeau voudrait former le prochain gouvernement. Comme le Stephen Harper d'antan, il porte le flambeau de la vertu démocratique. Sur un coup de tête, il a investi une partie de son capital électoral dans la performance de 32 sénateurs. C'est audacieux mais combien périlleux!

Pendant quelques heures, on a pu rêver à une transformation du Sénat de l'intérieur, l'ultime voie entre l'insoutenable statut quo et une indésirable ronde constitutionnelle pour réformer ou abolir. Rien en fait n'empêche un premier ministre de nommer des indépendants, ni des sénateurs de se comporter en indépendants – certains l'ont fait avec succès.

Les sénateurs ont encore le temps de réfléchir sobrement. Vont-ils mettre leurs culottes avant qu'il ne soit trop tard? On n'attendra pas la prochaine génération.

Peut-être que Dieu peut sauver la reine. Mais la reine ne peut pas sauver le Sénat. Grâce à Justin Trudeau, il est désormais entre les mains des sénateurs. Et des électeurs de 2015.





POLITIQUE PROVINCIALE

Un signal important

L'élection d'un Conservateur dans le comté de Morris, et l'augmentation du vote populaire pour le Parti libéral, ont lancé un message au gouvernement néodémocrate de Greg Selinger, lors des élections partielles du 28 janvier.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

L'élection, le 28 janvier dernier, du candidat progressiste conservateur, Shannon Martin, lors des élections partielles qui ont eu lieu dans la circonscription provinciale de Morris, s'avère un signal important au gouvernement néodémocrate de Greg Selinger. C'est, du moins, ce qu'affirme le chef du Parti vert, Alain Landry, ainsi que le politologue, Raymond Hébert.

« L'augmentation de la taxe de vente provinciale (TVP) a fait énormément de tort aux Néodémocrates, affirme Alain Landry, qui était également candidat dans la circonscription. Le mécontentement était palpable, et j'estime qu'il se fera sentir lors de la prochaine élection générale, en 2015. Les électeurs de Morris ont lancé un message à Greg Selinger. Il devrait songer sérieusement, et ce dès maintenant, à quitter ses fonctions en tant que chef de son parti. »

En effet, la victoire de Shannon Martin a été écrasante, le candidat progressiste conservateur ayant récolté 69,99 % des votes. Le candidat libéral, Jeremy Barber, a pour sa part récolté 11,18 % des voix.

« Morris est une circonscription traditionnellement conservatrice, souligne Raymond Hébert. L'élection de Shannon Martin n'était donc pas en doute. Ce qui surprend, par contre, c'est que le Parti libéral ait presque doublé en popularité. En 2011, il n'avait glané que 6,63 % du vote populaire. Et le Parti libéral a connu une augmentation semblable dans le comté de Virden qui, le même jour, a également élu un candidat conservateur.



Archives La Liberté
Le chef du Parti vert du Manitoba, Alain Landry : « Il s'agissait de la toute première fois que le Parti vert présentait un candidat dans Morris. Dorénavant, nous serons une option viable dans le comté. »

« Ce gain est signifiant, poursuit-il. Ceux qui ont appuyé le Parti libéral représentent ce bloc d'électeurs qui, pour des raisons idéologiques, ne peuvent en bonne conscience appuyer un Conservateur. Souvent, ces gens appuient les Néodémocrates. Mais pas cette fois. À mon avis, il s'agit d'une manifestation du vote de protestation contre l'augmentation de la TVP. Les grands perdants sont les Néodémocrates. »

Une présence verte

Le Parti vert du Manitoba, quant à lui, n'a obtenu que 85 votes, soit 2, 25 % du vote populaire. Malgré ce résultat qui, à prima abord semble peu convaincant, Alain Landry se dit satisfait.

« Notre but était d'établir une présence verte dans le comté, souligne-t-il. En effet, il s'agissait de la toute première fois que le Parti vert présentait un candidat dans Morris. De plus, notre parti n'a présenté un candidat que deux jours avant la fermeture des nominations. Je suis convaincu qu'un bon nombre d'électeurs était surpris lorsqu'ils ont constaté la présence d'un candidat vert sur leur billet de scrutin. Or, pour nous, le plus important était de lancer le message que nous sommes là, et que dorénavant, nous serons une option viable. »



Pour un soir seulement

présenté par la Télévision de Radio-Canada, Les Productions Rivard, ARTV et le Festival du Voyageur

ICI RADIO-CANADA



ICI artv



15 FÉVRIER
Forêt et Alexandre Désilets
Laurence Hélie et Lennie Gallant

16 FÉVRIER
David Giguère et Jason Bajada
Gros Mené et Sunny Duval

17 FÉVRIER
Vincent Vallières et David Marin
Anique Granger et David Myles

18 FÉVRIER
Sarah Dugas et Daniel Lavoie
Keith Kouna et Benoit Paradis Trio

19 février
Mamselle Ruiz et Karim Diouf
Marianne Trudel et Klô Pelgag



VINCENT VALLIÈRES

SARAH DUGAS



MAMSELLE RUIZ















JEUNESSE

Un 30e pas comme les autres!

Le Parlement Jeunesse Franco-Manitobain célèbre son 30e anniversaire cette année, du 6 au 9 février, au Palais Législatif du Manitoba. Le PJFM est une simulation parlementaire créée par les jeunes pour les jeunes, fondé par Michael Osborne en 1984. 30 ans plus tard, le PJFM continue de croître.

Annick SVISTOVSKI
Collaboration spéciale

Basé sur le système parlementaire canadien, le Parlement Jeunesse Franco-Manitobain (PJFM) se rencontre une fois par an au Palais législatif du Manitoba, habituellement pour trois jours. Les participants, appelés députés, débattent d'une variété de projets de loi, en faisant semblant d'être de vrais législateurs. Quoique les projets de loi soient fictifs, ils sont parfois inspirés de vrais sujets d'actualité — ou parfois des sujets farfelus et amusants.


photo : Annick Svistovski
Les participants de la 28e session accueillent Greg Selinger. Certains d'entre eux seront de retour cette année pour écouter le discours de Thomas Mulcair.

Le PJFM permet d'aider les jeunes à améliorer la prise de parole en public ainsi que de les aider à comprendre le vrai fonctionnement du gouvernement canadien.

Pour Anatol Rennie, Président du PJFM, c'est une chance de partager son amour de la politique : « C'est toujours amusant d'avoir des discussions franches avec d'autres personnes au sujet des grandes questions du jour. Ces questions peuvent influencer nos vies quotidiennes et notre avenir, alors c'est très important de s'informer, s'exprimer, et débattre. »

Il ne faut certainement pas oublier l'aspect social : « Le PJFM est conçu de façon à ne pas permettre la non-interaction sociale, explique le ministre Gavin Boutroy. En participant, on peut créer des liens avec d'autres personnes avec les mêmes intérêts de tous les coins de la province! Tout le monde est bien habillé et la fin de session venue, chacun a amélioré son niveau intellectuel et social. »

Un 30e innovant

Cette 30e session sera non seulement historique, mais aussi innovatrice. La session a été prolongée d'un jour, et mettra en vedette plusieurs invités spéciaux. Les organisateurs du PJFM – un comité de 12 jeunes motivés – ont pu assurer la présence de l'Honorable Thomas Mulcair, chef de l'Opposition officielle. Il participera en tant que conférencier, livrant un discours, et répondant directement aux questions des participants. De plus, le PJFM accueillera d'anciens participants qui ont assisté aux 30 dernières sessions à former un Sénat, où Michael Osborne agira en tant que Président. Maria Chaput, Sénatrice représentant le Manitoba, participera également en tant que Gouverneure générale.

N'importe quel jeune d'expression française âgé de 14 à 21 ans peut s'inscrire au PJFM comme participant. Pour plus d'information et afin de s'inscrire en ligne, visitez pjfrancomanitobain.org.

SAINT-BONIFACE

Pas de gros camions sur la Provencher

Alors qu'un rapport déposé à la Ville de Winnipeg recommande que les camions continuent à circuler sur le Boulevard Provencher, les résidants du quartier de Saint-Boniface manifestent leur opposition. « Le rapport a été pratiquement rédigé par le Manitoba Trucking Association dont le mémoire constitue plus de la moitié du rapport final. Les résidants de Saint-Boniface et les commerçants n'ont pas vraiment été entendus, déplore l'ancien président de l'Association des résidants du vieux Saint-Boniface, Walter Kleinschmit. On est très désappointés par rapport à la situation ».

Le rapport montre entre autres l'impact économique que cette interdiction pourrait avoir sur le quartier. Mais Walter Kleinschmit clarifie la demande des résidants. « Ce qu'on demande, c'est que les gros camions ne se servent pas du Boulevard Provencher pour aller d'un point à un autre », souligne-t-il. Toutefois, les résidants n'ont pas dit leur dernier mot.

Au moment de mettre sous presse, des résidants de Saint-Boniface pensent se rendre le 4 février à l'Hôtel de ville de Winnipeg à la réunion de présentation du rapport du comité des services publics. « On espère convaincre le comité », assure Walter Kleinschmit. De plus, une pétition est en circulation depuis le 1er février pour dire non aux gros camions sur la Provencher.

W. A.

PATRIMOINE

Fatima : un passé à découvrir

Explorer l'histoire d'une famille, c'est invariablement découvrir la communauté où elle a habité. Marie-Claire Granger raconte le passé de Fatima, hameau francophone aujourd'hui disparu.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

En 2009, lorsque Marie-Claire Granger s'est mise à explorer l'histoire de sa famille, qui a vécu une vingtaine d'années à Fatima, la Franco-Manitobaine ne savait pas qu'elle allait se mettre à écrire l'historique de ce petit hameau francophone, aujourd'hui disparu.

« J'ai été élevée à Fatima, déclare Marie-Claire Granger. J'avais presque 13 ans quand on a quitté le village, et j'y conserve de beaux souvenirs. Mais c'est seulement après la mort de ma mère, en 2009, qu'une prise de conscience sur l'importance de l'histoire de la famille s'est faite en moi. J'ai alors contacté mes sœurs et mes frères, ainsi que des oncles et tantes qui nous rendaient visite à Fatima. Je cherchais des souvenirs familiaux, des anecdotes amusantes ou des petits détails sur notre vie familiale. »

Comme on pourrait se l'imaginer, les membres de la famille Granger ont répondu avec enthousiasme à l'appel de Marie-Claire Granger. Or, ce qui était plus surprenant, c'est que des anciens de Fatima, et des amis de Fatima, l'ont contactée pour ajouter leur grain de sel.

Résultat : *Fatima et lé Granger*, petit historique du village. (1)

« J'ai rédigé deux versions, soit une pour le grand public et une autre pour les membres de la famille, explique Marie-Claire Granger. Elles ont le même titre – avec le "lé" qui rappelle le patois local – puisque ma famille y joue pour beaucoup. Mon père Hercule, qui était fermier, était très engagé dans sa communauté. Il a été commissaire d'école, et paroissien actif. »

Une communauté disparue

Situé à quelque 25 km de Saint-Georges, Fatima a été fondé en 1949, alors que l'Archidiocèse de Saint-Boniface, cherchant à répondre aux besoins des familles francophones qui s'étaient établies dans la région, a fait construire l'église de Notre-Dame-de-Fatima.

« C'était une paroisse, avec son propre curé, raconte Marie-Claire Granger. La plupart des familles étaient originaires de Saint-Georges. Il y avait des Chèvrefils, des Vincent, des Desbiens et des Fontaine. D'autres étaient venues de Saint-Eustache et même de la Saskatchewan. C'était un village à prédominance canadienne-française, bien qu'il y avait une ou deux familles anglophones, et les Granger qui sont Métis. Certains travaillaient à la scierie locale, et d'autres se rendaient jusqu'à Powerview pour travailler au barrage hydroélectrique. Mais la plupart des gens se sont installés pour cultiver la terre et élever du bétail. Le sol n'était pas de la meilleure qualité, et les fermiers ont éprouvé beaucoup de difficulté à défricher leurs quarts de section. Fatima n'a jamais été un village de riches. »



photo : Daniel Bahuaud photo : Gracieuseté Marie-Claire Granger
Hercule Granger sur sa terre, à Fatima, en 1949. En médaillon : Marie-Claire Granger

En effet, à son apogée, vers 1960, Fatima comptait une centaine d'habitants. Par contre, une vie familiale et communautaire active était possible, grâce à la paroisse et l'école du village. Et, comme le souligne Marie-Claire Granger, plusieurs Franco-Manitobains de renom y ont fait escale.

« Le compositeur, Marcien Ferland, et l'annonceur de CKSB, André Martin, ont enseigné à l'école de Fatima, souligne-t-elle. De plus, Réal Bérard est passé pour faire des cartes des cours d'eau de la région. »

Malgré l'établissement, en 1954, d'un chemin de gravier qui a remplacé un sentier de terre difficile à emprunter, Fatima n'a pas pu établir des racines profondes dans la région.

« La scierie a fermé ses portes, et plusieurs ont quitté le village pour travailler dans l'industrie du bois en Colombie-Britannique, explique Marie-Claire Granger. D'autres, comme mes oncles, ont essayé de peine et de misère de faire de l'agriculture, pour quitter après quelques années. Et puis l'école a fermé ses portes en 1962, ce qui a rendu difficile de s'établir avec sa famille. »

En fait, la plupart des familles ont quitté le hameau entre 1964 et 1966, année de la fermeture de la paroisse. « Ma famille y est restée jusqu'en 1973, raconte Marie-Claire Granger. Je crois que mon père s'était vraiment attaché à la région, malgré les difficultés. Mais éventuellement, il a du se plier à l'évidence. »

Une fois le fruit de ses recherches initiales terminé, Marie-Claire Granger a donné des copies imprimées de *Fatima et lé Granger* à la bibliothèque Allard de Saint-Georges, au Centre du patrimoine à Saint-Boniface, et à l'Archidiocèse de Saint-Boniface. Or, son livre, en version électronique, demeure un travail en cours.

« Lorsque je découvre un nouveau détail, ou que je rencontre un autre ancien de Fatima, j'ajoute les données pertinentes au livre, souligne Marie-Claire Granger. Récemment, j'ai effectué une importante mise à jour d'une carte de Fatima et de la région. Les mises à jour ne sont pas une corvée. Au contraire, c'est un plaisir. Faire la redécouverte de Fatima a été pour moi une exploration de mes racines personnelles et familiales, mais francophones aussi. J'ai l'impression d'avoir fait un petit cours sur une tranche de l'histoire du Manitoba. »

(1) Pour obtenir une copie de *Fatima et lé Granger*, veillez contacter Marie-Claire Granger au 204-233-2094 ou à l'adresse de courriel memetis7@gmail.com.